

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Compétences sociales et affectives	Accroître le développement des habiletés sociales et affectives de l'enfant.	F Les parents offrent une réponse adaptée aux besoins affectifs de leurs enfants.	Enrichissement des Espace Familles	Outils sur la maturité affective intégrés dans les espaces informels déjà existants (parents/enfants) pour enrichir les habiletés des parents à soutenir le développement de la maturité affective de leurs enfants.
		C Les partenaires intègrent des stratégies pour le soutien du développement affectif des enfants dans leurs pratiques.	Enrichissement des pratiques pour la maturité affective	Soutien direct aux intervenants concernant les besoins affectifs des enfants, qui vise le développement des compétences et un enrichissement durable des pratiques. Développement de nouveaux partenariats afin de permettre la poursuite du soutien direct au-delà du financement d'Avenir d'enfants.
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Niveau socioéconomique	Augmenter la capacité d'agir des parents vulnérables pour combler les besoins de base de leur famille.	E Les enfants mangent suffisamment et sainement à tous les jours.	«Mettons fin à la faim!»	Consolider et adapter des projets en sécurité alimentaire pour les familles 0 à 5 ans du quartier en portant une attention particulière aux familles immigrantes. Assurer une complémentarité des services afin d'améliorer la sécurité alimentaire des familles du quartier.
		F Les parents se mobilisent vers leur projet de vie.	Remise en action des parents	Consolidation de projets en réinsertion socioprofessionnelle pour les parents, notamment par des ateliers de «remise en action» dans le quartier Jardins-Fleuris.
		C Les membres de la communauté mettent sur pied ou consolident des réseaux d'entraide et de soutien entre les parents du quartier.	Réseau d'échange de service pour les parents	Adaptation du fonctionnement et accompagnement des familles pour l'accès au point de service de l'Accorderie dans le quartier Jardins-Fleuris.
C COMMUNAUTÉ				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Accessibilité et qualité des services	Accroître l'accessibilité des services offerts, en visant plus particulièrement les familles vulnérables.	C Les organisations rejoignent les familles qui ne fréquentent pas habituellement les services et activités, dont les familles immigrantes, entre autres, grâce à leur travail en complémentarité.	<ul style="list-style-type: none"> ● Gouvernance bonifiée Maison de quartier Partage de l'approche de proximité, «Les Amis du Quartier» 	Réflexion collective sur les avenues à prendre afin de poursuivre le travail en partenariat pour les jeunes familles au-delà de la contribution financière d'Avenir d'enfants. Soutien à la mobilisation des parents et acteurs du milieu pour la création d'un lieu communautaire accessible dans le quartier Jardins-Fleuris pour regrouper différents services pour familles vulnérables du quartier et devenir le point de ralliement de la communauté. Transférer aux partenaires une approche informelle et de proximité pour créer des liens avec les familles ne fréquentant pas les services. Mise en place d'agents pivots et de personnes relais. Outiller pour améliorer l'intégration des familles immigrantes.